Bulletin d'inscription pour l'activité de temps périscolaire « Apprentissage à l'autonomie »

A renvoyer par mail à accueil-mairie@richebourg78.fr avant le <u>03 juillet, dernier délai</u> Période du <u>11 septembre au 21 décembre 2023 inclus</u>

L'activité « apprentissage à l'autonomie » est assurée par les enseignants de l'école de Richebourg.

Elle a lieu les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 17h30. Prix par séance 3,78€ (paiement par prélèvement).

Les enfants peuvent être inscrits à un ou plusieurs cours par semaine en fonction des places disponibles.

Un cours est ouvert si un enseignant est disponible et s'il y a 10 élèves inscrits.

Les inscriptions se font au trimestre et <u>aucune modification n'est possible</u>. En cas d'absence il n'y aura pas de remboursement. L'inscription est validée uniquement après réception d'un mail de confirmation de la part de la Mairie.

Inscription par ordre d'arrivée du bulletin

Inscription								
NOM et PRÉNOM du 1er enfant :								
Classe:								
Jour (s) choisi (s) : Lundi								
Personne responsable à joindre en cas d'urgence :								
• Nom:								
• Téléphone								
A l'issue du cours l'enfant :								
• Rentrera seul chez lui								
• Sera pris en charge par un adulte (*)								
Sera pris en charge par le Centre de Loisirs								
NOM et PRÉNOM du 2ème enfant :								
Classe:								
Jour (s) choisi (s) : Lundi								
Personne responsable à joindre en d'urgence :								
• Nom:								
• Téléphone								
A l'issue du cours l'enfant :								
• Rentrera seul chez lui								
• Sera pris en charge par un adulte (*)								
• Sera pris en charge par le Centre de Loisirs								
DATE ET SIGNATURE								

							ant devra se p	
r neure,	ranimate	ur des TAP	n etant pas	nabilite a s	occuper aes	s enjants au-c	delà de 17h30	J.